



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 052 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 28 avril 2015

Président

M. Harold Albrecht

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mardi 28 avril 2015

●(0845)

[Traduction]

Le président (M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC)): J'aimerais ouvrir la séance 52 du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Sont avec nous par vidéoconférence Gordon Zealand, directeur général de la Yukon Fish and Game Association; Wayne Lowry, président de l'Alberta Fish and Game Association de Lethbridge, en Alberta, et Darrell Crabbe, directeur général de la Saskatchewan Wildlife Federation.

Nous allons commencer dans l'ordre que je viens de donner. M. Gordon Zealand en premier pour une présentation liminaire de 10 minutes, puis M. Lowry et enfin M. Crabbe. Après quoi les membres du comité poseront des questions pendant une période de questions de sept minutes.

Monsieur Zealand.

M. Gordon Zealand (directeur général, Yukon Fish and Game Association): Bonjour. je n'étais pas trop sûr de ce que l'on attendait de nous ce matin.

J'aimerais surtout insister sur le fait que l'on ne reconnaît pas suffisamment l'importante contribution de nos ressources de plein air à l'économie canadienne. Nous avons récemment fait une analyse des retombées de la chasse au bison au Yukon, qui a été ouverte à la chasse générale il y a quelques années. Il fallait auparavant un permis de chasse générale, mais ce n'est plus le cas. Cette chasse rapporte actuellement des millions de dollars à l'économie du Yukon.

Pour nous, cela ne fait que souligner à quel point nous tenons pour acquis nos ressources de plein air, y compris l'industrie de la pêche. J'entends par là la pêche sportive et ce qu'elle représente exactement pour l'économie.

Les enfants d'aujourd'hui passent à côté de tellement de choses parce que nous ne les faisons pas participer à des activités extérieures. Je ne parle pas uniquement de la chasse et de la pêche, du canotage ou de la randonnée, mais simplement de profiter des activités de plein air. Lorsqu'on essaie de savoir pourquoi les enfants ne participent pas davantage à ce genre d'activités, on constate que les parents ou les autres membres de la famille ne semblent pas vouloir prendre le temps de s'en occuper.

Notre association essaie au moins de créer des possibilités pour des enfants qui n'ont pas toujours les moyens de participer à des activités de plein air. Il ne s'agit pas uniquement des enfants, mais aussi des familles qui n'ont pas encore eu cette occasion. Nous y voyons une belle opportunité. Il ne s'agit pas seulement d'un groupe en particulier. Ce peut aussi bien être des Premières Nations que d'autres groupes.

Il semble que les enfants n'ont pas suffisamment d'occasions de sortir et de participer. D'après nos discussions avec des collègues ailleurs au Canada, la situation est la même partout. Nous l'avons en

tous cas remarqué ici et c'est pour cette raison que nous encourageons les gens à sortir et à participer en leur offrant des possibilités pour qu'ils profitent tout au moins de certains aspects des activités de plein air qui peuvent les intéresser.

●(0850)

En fin de compte, peu importe le palier de gouvernement auquel nous nous adressons. Tous semblent tenir pour acquis les sommes que ces activités représentent pour l'économie; je ne saurais assez insister sur ce point.

Pour moi tout au moins, c'est une situation plutôt simple qui semble aller de soi. C'était là le point principal que notre association souhaitait souligner.

Le président: Merci, monsieur Zealand.

Vous aurez peut-être la possibilité de formuler des recommandations pour le comité sur les mesures que peuvent prendre les différents paliers de gouvernement. Nous allons vous revenir tout à l'heure au moment de la période des questions.

Nous passons maintenant à M. Wayne Lowry de l'Alberta Fish and Game Association.

M. Wayne Lowry (président, Alberta Fish and Game Association): Merci.

Compte tenu des critères de l'étude qui nous ont été présentés, j'ai décidé de parler surtout de la contribution des chasseurs et des trappeurs à la gestion et à la conservation de la faune.

Premièrement, j'aimerais vous donner quelques renseignements sur notre organisme l'Alberta Fish and Game Association. À partir de maintenant, je l'appellerai simplement l'AFGA. Nous sommes un organisme de bénévoles sans but lucratif, fiers de servir les Albertains en encourageant une sage utilisation du poisson et de la faune et la conservation de leur habitat. L'AFGA travaille à ces objectifs en Alberta depuis 1908. Elle compte 24 000 membres dans l'ensemble de la province répartis en plus de 100 clubs.

En qualité de président de l'AFGA, je suis très fier des contributions de nos membres à la protection du poisson et de la faune de l'Alberta et des habitats dont ils dépendent pour leur existence et leur survie. Nous sommes avant tout des défenseurs de l'environnement et nous sommes étroitement liés à la nature dans le cadre de nombreuses activités et projets. J'aimerais vous donner quelques précisions sur certains projets importants que nous avons entrepris dans la province. Ces projets ont été lancés et financés par l'intermédiaire de l'AFGA et continuent d'être financés et administrés par elle.

Le premier projet dont j'aimerais vous parler est notre fonds de fiducie pour la faune qui a été créé en 1986 lorsque l'association a constaté que les habitats étaient en train d'être rapidement occupés par des intérêts industriels, commerciaux et même privés, ainsi que pour l'agriculture. Nous avons estimé qu'il fallait préserver une partie des habitats les plus sauvages pour la faune. Il s'agissait du premier fonds de ce genre en Alberta. Nous possédons actuellement plus de 100 propriétés représentant plus de 40 000 acres dans l'ensemble de la province. Nous les avons acquis à des fins de conservation. Ces terres sont ouvertes à tous toute l'année pour toute sorte d'activités, que ce soit la randonnée, la photographie, la chasse, la pêche ou simplement pour profiter de la nature.

L'an dernier seulement, nous avons ajouté 2 000 acres à ce fonds et nous continuons de recevoir le soutien de nos membres et de la province en général. Nous administrons ce programme conjointement avec d'autres, comme les dons écologiques, et certaines terres se retrouvent ainsi dans le fonds de fiducie. Nous formons également des partenariats avec d'autres organismes pour acquérir les terres. Elles sont recherchées pour leur importance sur le plan de l'écologie et de l'habitat et font donc l'objet d'une évaluation en ce sens avant leur acquisition.

Le deuxième programme est notre « opération grassland community », un programme dans le cadre duquel nous travaillons avec les propriétaires fonciers de la région des prairies mixtes du sud-est de l'Alberta. Cette région, qui comprend une grande partie de la province de l'Alberta, est très sensible aux activités qui se déroulent dans ces habitats. Cette région ne peut pas subir trop de perturbations sans en ressentir des effets à long terme. Nous travaillons avec les propriétaires fonciers pour les sensibiliser aux moyens de gérer leurs biens dans un esprit écologique. Nous avons plus de 300 accords avec les propriétaires fonciers, qui ont mis en place des plans pour préserver la valeur écologique de ces terres.

• (0855)

D'autre part, cette prairie étant très sensible, de nombreuses espèces en péril y vivent. Nous aidons les propriétaires fonciers à maintenir les habitats adaptés à ces espèces.

Le troisième programme, dont je vais parler brièvement, est celui du Antelope Creek Ranch. Il s'agit d'un programme en partenariat avec Canards Illimités, Alberta Environment and Sustainable Resource Development et Habitat faunique Canada.

Le Antelope Creek Ranch est un ranch de 5 500 acres que nous gérons pour montrer comment des secteurs concurrents comme l'élevage, les activités agricoles et récréatives, l'exploitation du pétrole et du gaz, les marais et, bien entendu, la faune qui vit dans ses habitats, peuvent coexister. Nous l'utilisons également dans un but pédagogique. Des étudiants de l'Université de Regina, de l'Université de l'Alberta et de l'Université de Calgary viennent d'ailleurs y préparer leur thèse.

Le quatrième programme est le projet d'amélioration du corridor d'antilopacres dans lequel nos membres financent et fournissent la

main d'oeuvre nécessaire pour modifier les clôtures dans les zones de migration des antilopes. Les antilopes ne peuvent ou ne veulent pas sauter par dessus les clôtures et doivent passer par dessous. Or une bonne partie de ces clôtures limitent leurs mouvements naturels. C'est pourquoi nous contribuons à en remplacer une grande partie par des clôtures respectueuses de la faune et fournissons le matériel et la main d'oeuvre nécessaires. Jusqu'à présent, nous avons remplacé plus de 900 kilomètres de clôture et nous avons encore trois ou quatre projets de remplacement par an.

Nous gérons des camps de conservation pour les jeunes et les femmes. On a constaté que c'est chez les jeunes et les femmes que les sports de plein air connaissent la croissance la plus rapide en Alberta, et nous organisons des camps pour leur faire connaître différentes activités qui peuvent s'exercer en extérieur.

En dernier lieu, je voudrais mentionner qu'au nom du gouvernement de l'Alberta, nous organisons des mises aux enchères et des tombolas spéciales du ministre dont le produit est investi dans la recherche et la création d'habitats pour certaines espèces fauniques. Ces fonds sont ensuite remis à des organismes ou des universités qui lancent des projets qui permettront d'améliorer les connaissances sur certaines espèces fauniques, leurs habitudes, leurs liens avec leurs habitats et de trouver des moyens de les améliorer.

Je vais terminer ici ma déclaration liminaire. Merci.

• (0900)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lowry.

Vous avez remis au comité un document écrit en anglais seulement, mais qui est plus approfondi. Je vais demander que chaque membre du comité en reçoive une traduction pour que vous sachiez qu'ils auront à leur disposition tout ce dont vous n'avez pas eu le temps de parler.

Nous allons passer à M. Darrell Crabbe, directeur général de la Saskatchewan Wildlife Federation.

Monsieur Crabbe.

M. Darrell Crabbe (directeur général, Saskatchewan Wildlife Federation): Bonjour, monsieur le président et membres du comité.

Merci de me donner l'occasion de parler de l'importance de la chasse et du piégeage avec permis au Canada. Beaucoup d'autres vous ont déjà présenté de l'information sur ce sujet de façon bien plus approfondie et avec plus d'éloquence que je ne peux le faire, en particulier l'OFAH. J'ai lu sa présentation, qui se situe plutôt au niveau national. J'espère pouvoir compléter cette présentation, à un niveau provincial, comme l'ont fait mes deux homologues.

La Saskatchewan Wildlife Federation a été créée en 1929 et représente probablement plus de 33 000 membres répartis en 121 sections dans notre province. Nous sommes censés être l'organisation de protection de la nature de ce genre la plus importante au monde.

Pour commencer, j'aimerais parler des avantages sur trois plans: l'économie, la conservation et la qualité de la vie.

Premièrement, du point de vue économique, les activités patrimoniales — chasse, pêche à la ligne et piégeage — représentent environ 15 milliards de dollars par an au Canada. En Saskatchewan, une étude du gouvernement provincial de 2006 menée avec la Saskatchewan Wildlife Federation a confirmé que l'apport économique de ces activités était de plus de 500 millions de dollars par an. Ce chiffre ne comprend pas les activités des Premières Nations.

Une mise à jour faite en 2016 a montré que le montant est actuellement plus proche de 600 millions de dollars. En Saskatchewan, plus de 25 % de notre population, soit 1,1 million d'habitants, participent chaque année à des activités de chasse, de pêche et de piégeage.

La Saskatchewan forme actuellement chaque année plus de 5 000 nouveaux chasseurs et trappeurs. Comme M. Lowry l'a fait remarquer, il est intéressant de constater que les femmes sont de plus en plus nombreuses dans ce domaine, ce dont nous sommes ravis. En 2000, je crois que 10 % de nos recrues étaient des femmes, alors qu'elles représentent maintenant un tiers ou environ 35 %, ce qui est très encourageant et satisfaisant.

La chasse et le piégeage offrent plus de 1 000 emplois équivalents temps plein en Saskatchewan chaque année, surtout dans les régions rurales. Mais c'était avant l'ouverture de deux magasins de Cabela dans notre province dans les trois dernières années et les stratégies d'expansion agressive sur le marché de la chasse et de la pêche d'un certain nombre d'autres détaillants comme Canadian Tire et des coopératives.

J'ajouterais que cela ne comprend pas les emplois des organisations non gouvernementales, comme la SWF, la CCN, CIC ou des postes du gouvernement, comme le MPO, le Service canadien de la faune ou les biologistes et les agents de conservation du ministère de l'Environnement, qui ajouteraient encore 400 à 500 ETP chaque année.

Dans la plupart des provinces et territoires, les millions de dollars produits par la vente des permis soutiennent les programmes et les projets de conservation.

En 1980, la Saskatchewan Wildlife Federation a convaincu le gouvernement provincial d'augmenter le prix des permis pour créer notre fonds de développement du poisson et de la faune. On a dit que c'était la première fois qu'un groupe demandait au gouvernement d'imposer un supplément pour promouvoir la conservation. Je ne pense pas que cela se produise très souvent en Amérique du Nord.

Aujourd'hui, 30 % du produit de la vente des permis est consacré au fonds de développement du poisson et de la faune et sert à améliorer et protéger les habitats et la pêche. Nous utilisons également ces fonds pour exploiter notre éclosion provinciale et financer l'éducation, la recherche et le développement de programmes dans la province. Des ONG fournissent un financement de contrepartie pour la majorité des 4,5 millions de dollars recueillis chaque année.

Les avantages de la chasse et du piégeage pour la conservation sont nombreux et divers. Pensons seulement aux effets négatifs de la surpopulation d'une espèce sur l'agriculture, le nombre de collisions avec des véhicules et la détérioration des habitats. La chasse et le piégeage sont les seuls outils efficaces, utilisés dans le cadre d'une gestion responsable du gibier, qui permettent de maintenir un niveau viable de population des différentes espèces.

De plus, les fédérations de la faune recueillent chaque année des millions de dollars pour protéger et améliorer l'habitat de la faune et du poisson, pour la recherche, l'éducation de plein air et la gestion responsable de la conservation. Nous fournissons des fonds et

offrons des milliers d'heures de bénévolat pour des programmes de lutte contre les espèces envahissantes et pour la recherche et des initiatives concernant les espèces en péril. La SWF est actuellement propriétaire de plus de 60 000 acres d'habitat faunique dans notre province et gère 100 000 autres acres.

On peut donc dire que les organisations de ressources fauniques de l'Amérique du Nord et du reste du monde sont les piliers du mouvement de conservation moderne d'aujourd'hui.

● (0905)

Sur le plan de la qualité de la vie, les avantages de ces activités patrimoniales sont difficiles à quantifier. Dans un récent sondage, plus de 50 % des habitants de la Saskatchewan ont déclaré que la proximité de la nature et la possibilité d'y avoir accès étaient des critères essentiels dans le choix de leur lieu de résidence.

J'ai grandi dans une famille dont la vie sociale et familiale tournaient autour de ces activités et du temps passé à l'extérieur. Je me suis rendu compte au cours des années que nous partageons ce style de vie avec des millions d'autres Canadiens dans toutes les couches de la société. Sa grande influence dans notre vie est difficile à expliquer. Je peux seulement dire que la participation à des activités patrimoniales avec la famille, des amis ou seul est un élément fondamental de la qualité de vie qui caractérise la communauté des chasseurs, des pêcheurs et des trappeurs.

Merci.

Le président: Merci beaucoup de cette présentation.

Je vais lancer la première période de questions de sept minutes.

Mais auparavant, monsieur Lowry, à la première page de votre présentation écrite, vous mentionnez le « wildlife trust fund ». Dans votre exposé, vous avez dit qu'il avait été créé en 1986, mais dans la version écrite, c'est en 1983. Ce n'est pas très important, mais si nos analystes ont besoin de cette date, il serait utile de le préciser.

M. Wayne Lowry: Oui. Excusez-moi, il s'agit bien de 1983.

Le président: D'accord. Nous passons à la première série de questions.

Monsieur Sopuck, allez-y.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci beaucoup. Vos témoignages sont tous très convaincants.

Je suis d'accord avec M. Zealand quand il dit que l'on n'accorde pas sa juste valeur aux activités de plein air qui sont si importantes au Canada. J'ai été impressionné par tous les programmes de conservation de vos trois organisations. J'ai trouvé une définition du chasseur. C'est quelqu'un qui paie pour la conservation, mais qui n'en retire aucun mérite. Je pense que c'est ce que cette étude tente de changer.

Je vais demander directement à M. Crabbe pourquoi cette étude est importante? C'est la première de ce genre sur laquelle se penche le comité de l'environnement. Pourquoi est-ce important que le comité étudie ce sujet?

M. Darrell Crabbe: Merci, monsieur Sopuck.

Je pense que nous partons tous de l'hypothèse que 10 % de la population sont entièrement favorables à la chasse, que 10 % y sont totalement opposés et que les 80 % au milieu représentent le groupe dont nous recherchons le soutien. Si nous pouvons montrer des résultats de recherche concluants sur la chasse et ses avantages à ces 80 %, ils se rendront compte du grand intérêt de ces activités pour la société en général.

• (0910)

M. Robert Sopuck: J'ai vu une étude de la Cornell University sur le rôle des chasseurs en matière de conservation. Cette étude appelle les chasseurs les superstars de la conservation. Avec les superficies que vous avez acquises à des fins de conservation en Alberta et en Saskatchewan, il est évident que cette étude a raison.

Monsieur Crabbe, vous avez dit que la Saskatchewan Wildlife Federation possède environ 60 000 acres et gère 100 000 acres supplémentaires à des fins de conservation. Pouvez-vous nous expliquer les avantages pour le public de ces programmes de conservation de la nature?

M. Darrell Crabbe: Je dirais qu'il s'agit de qualité de vie, comme M. Lowry l'a également mentionné. Les terres que nous gérons et celles que nous possédons — nous possédons environ 67 000 acres actuellement — sont ouvertes au public. On peut y cueillir des baies, faire de la randonnée, de la photographie et tout ce qui est activité de plein air non consommatrice. Bien entendu, on peut y pratiquer la chasse, la pêche et le piégeage et d'autres activités.

Les autres avantages sont liés à l'agriculture. En Saskatchewan, la plupart de nos terres sont fauchées ou mises en pâturage. La seule différence est que les taux de pâturage ne sont pas déterminés dans une perspective agricole, mais par les avantages pour l'habitat. Le pâturage est incorporé comme outil à cette fin.

Nos terres représentent également un avantage économique qui n'est pas lié à la chasse, à la pêche et autre. La plupart des terres que nous gérons ont été achetées avec le fonds de développement du poisson et de la faune, auquel nous contribuons tous avec 30 % de nos droits de permis. Nous venons de prendre en charge la gestion des terres achetées car elles n'étaient pas activement gérées, ce qui ne les rend pas.... Cela ne rend pas les terres plus favorables à la faune, mais en augmente les perspectives agricoles.

M. Robert Sopuck: Monsieur Crabbe, je sais que lorsque le registre des armes d'épave a été établi il y a plusieurs années, la Saskatchewan Wildlife Federation, la SWF, y était radicalement opposée, comme beaucoup d'entre nous. À part les défauts du registre lui-même, il me semble qu'en décourageant les gens de posséder une arme à feu, on les décourage de chasser et il me semble que cela a eu des conséquences importantes pour les activités de conservation entreprises par les chasseurs, simplement parce qu'ils étaient découragés de chasser à cause du registre.

Heureusement, il n'existe plus, mais ai-je raison de dire que la perte de chasseurs et de possibilités de chasse aura ou pourrait avoir des conséquences importantes sur les programmes de conservation.

M. Darrell Crabbe: Oui, tout à fait. Nous savons que le registre nous a fait perdre plusieurs milliers de chasseurs. Ils ont décidé de remiser leur arme ou de la vendre plutôt que de continuer de chasser.

C'est dommage car simplement la vente des permis, le 30 %, contribue largement à notre capacité de maintenir la qualité des habitats, des programmes, de la recherche et de tout ce que nous faisons en Saskatchewan. D'autre part, du fait que les ONG fournissent l'équivalent d'une grande partie de ces sommes, pour chaque dollar que nous donnons, nous produisons 1 à 2,00 \$

supplémentaires. Nous avons également constaté que ces personnes, une fois qu'elles avaient arrêté de chasser, ne participaient plus aux collectes de fonds de nos fédérations, ne faisaient plus de bénévolat, etc.

Cela a eu un effet d'entraînement général.

M. Robert Sopuck: Monsieur Zealand, vous parlez du bison au Yukon. C'est une espèce qui a été introduite, mais d'après ce que j'ai compris en parlant avec M. Leef, votre député, il semble que le bison s'y trouve bien et qu'il fasse partie des principales espèces d'intérêt cynégétique. Pouvez-vous nous parler de l'introduction du bison au Yukon et nous dire ce que cela a changé pour les chasseurs du Yukon?

M. Gordon Zealand: Oui, volontiers.

Je ne saurais vous dire exactement, mais il y a une dizaine d'années, le troupeau se composait de quelque 500 têtes. On en compte aujourd'hui 1 500 et leur nombre ne cesse de grandir.

Quant à ce qui a changé pour l'économie, pour beaucoup de chasseurs — y compris parmi les Premières Nations — la présence du bison a diminué la chasse à l'orignal, au caribou et à d'autres espèces indigènes. Certains y ont carrément renoncé. L'introduction du bison a permis de disposer de davantage de viande. Quand on prend un bison, on obtient plus de 1 000 livres de viande. Il n'en faut pas beaucoup pour nourrir le Yukon tout entier. Nous avons commencé par un nombre de têtes limité, mais voilà que nous avons de la difficulté à les contrôler pour atteindre le nombre permanent que les biologistes estiment opportun.

Autrement dit, le troupeau est en pleine croissance. Le bison n'a pas beaucoup d'ennemis naturels. Les loups ont commencé à venir et ont pris quelques bisonneaux. Il se peut que le troupeau finisse par diminuer légèrement à cause de ces prédateurs mais, en attendant, il se porte bien et ne cesse de se multiplier.

• (0915)

Le président: Merci, messieurs Sopuck et Zealand.

Nous allons passer maintenant à M. Bevington pour sept minutes.

M. Dennis Bevington (Territoires du Nord-Ouest, NPD): Merci monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres par téléconférence. Il est réjouissant de constater que vous épargnez un peu d'argent au contribuable en témoignant à distance. C'est un moyen parfaitement acceptable d'atteindre les résultats que nous recherchons et je vous félicite, car l'épargne fait partie de nos objectifs.

Pour commencer, en ce qui concerne le Yukon, je viens des Territoires du Nord-Ouest où nous avons beaucoup d'expérience avec le bison. Je vis à côté du Parc national du Canada Wood Buffalo et je suis persuadé que le bison est entré au Yukon en provenance des Territoires du Nord-Ouest. Est-ce exact?

M. Gordon Zealand: Oui, tout à fait.

M. Dennis Bevington: J'aimerais simplement apporter une précision à ce sujet. Nous avons réinstallé un troupeau au nord du Grand lac des Esclaves. Le projet a bien réussi pendant quelque temps, mais le sort est imprévisible. Il y a eu une épidémie d'anthrax et nous avons dépensé des millions de dollars pour faire le nettoyage au nord du lac il y a deux étés. Parfois il faut faire très attention quand on fait passer une espèce d'une région à une autre. Voilà ce qui nous est arrivé avec cette initiative du bison dans les Territoires du Nord-Ouest.

C'est un bel animal, un animal qui n'est pas fait pour la chasse sportive. Vous en conviendrez sans doute, monsieur Zealand.

M. Gordon Zealand: Eh bien je ne suis pas de votre avis car au début, la chasse était peut-être un peu différente, mais maintenant les animaux sont presque aussi intelligents que les moutons. Ils paissent là-haut avec les moutons et il faut être très fûté et bon chasseur pour en attraper un de nos jours.

M. Dennis Bevington: D'accord.

Pour en revenir à l'Alberta et aux questions de gestion de la faune, vous permettez toujours l'appâtage des ours. Est-ce selon vous le genre de pratique que votre organisation tient à encourager?

M. Wayne Lowry: Oui, nous continuons d'appuyer le programme d'appâtage des ours. L'appâtage est autorisé dans des zones densément boisées qui sont très éloignées de la zone dite blanche de la province. C'est une région très reculée.

À bien des égards, c'est à peu près le seul moyen de chasser et d'attraper efficacement les ours noirs dans ces régions. Par conséquent, oui, nous continuons à appuyer le programme. Il y a des régions que l'on ferme à la chasse chaque année pour cause de chasse excessive, si bien que la pratique est un peu moins répandue.

● (0920)

M. Dennis Bevington: Il s'agit essentiellement d'une chasse au trophée. Les gens ne consomment pas la viande, n'est-ce pas?

M. Wayne Lowry: Beaucoup de gens mangent la viande. En fait je connais beaucoup de gens qui préfèrent la viande d'ours. Une bonne partie de cette viande est consommée.

M. Dennis Bevington: Avez-vous des chiffres? Quel pourcentage de cette activité est destiné à la consommation et quel pourcentage à des fins sportives?

M. Wayne Lowry: Je ne dispose pas de données exactes, mais la chasse dans les régions où l'appâtage est permis est majoritairement effectuée par des pourvoyeurs, c'est-à-dire des personnes venues d'ailleurs pour chasser l'ours noir en Alberta, destination très populaire pour cette activité. Les pourvoyeurs devraient avoir des données plus fiables sur la quantité de viande qui est consommée, mais la plus grande partie de la viande l'est.

M. Dennis Bevington: En Alberta, quelle importance accordez-vous au caribou des bois dans votre travail de gestion de la faune?

M. Wayne Lowry: Le caribou des bois a une importance vitale. Nous avons soutenu et approuvé toutes les activités de conservation du caribou des bois et milité pour la préservation de son habitat. Il leur faut de grandes étendues de terres vierges pour survivre et croître, et comme les activités gazières et pétrolières empiètent sur leur habitat, nous nous opposons vivement à ce genre d'activités.

Mais les troupeaux continuent à décliner, ce qui est vraiment malheureux. Nous prévoyons que si...

M. Dennis Bevington: Que faudrait-il faire pour que votre forte opposition devienne une opposition efficace? Je suis simplement curieux.

M. Wayne Lowry: Malheureusement, les régions où les caribous habitent sont des terres publiques et nous ne pouvons donc pas les acquérir pour empêcher certaines de ces activités. Je crois qu'il faudrait quasiment un miracle pour pouvoir établir un cadre de gestion essentiellement axé sur la préservation du caribou des bois.

M. Dennis Bevington: Dans le processus d'évaluation environnementale de l'Alberta, intervenez-vous régulièrement face à l'exploitation de gaz et de pétrole dans la province? Comment les choses se passent-elles?

M. Wayne Lowry: Il y a eu une enchère pour une concession ce printemps pour 25 000 milles carrés à consacrer à l'exploitation de gaz et de pétrole. Comme la tenue de l'enchère a été décidée à la dernière minute, il a fallu agir rapidement. Nous nous sommes ralliés à d'autres organismes de conservation pour obtenir l'annulation de cette option de concession. Nous avons réussi.

Le président: Merci, messieurs Lowry et Bevington.

Monsieur Toet, je vous prie.

M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC): Merci monsieur le président et merci à nos témoins. Leur intervention a été très utile.

Monsieur Crabbe, je voulais rapidement vous parler de... Vous avez parlé de l'influence omniprésente sur la vie des gens qui se livrent à la chasse et au piégeage. Je me demande si vous pouvez me donner une idée de l'influence exercée sur votre propre organisme, mais aussi sur vos compagnons chasseurs et trappeurs, pour savoir comment ils sont touchés, eux et leur état d'esprit.

● (0925)

M. Darrell Crabbe: Je me souviens qu'on avait posé une fois la même question à mon père, ou pourquoi il chassait. Il a répondu que c'était comme lui demander quels étaient les bienfaits de la religion dans sa vie.

C'est difficile à dire. Je ne saurais l'expliquer vraiment bien que je travaille pour la Wildlife Federation comme bénévole et comme directeur général depuis une vingtaine d'années. Je crois que la chasse, la pêche et le piégeage font tellement partie de la vie des personnes qui s'y consacrent qu'ils deviennent le dénominateur commun pour vos amis, vos proches et le reste de votre entourage.

Si je dis que c'est omniprésent, c'est que je consacre habituellement mes heures de loisir, avec des proches et des amis, à ce genre d'activités ou à d'autres activités de plein air. Vous commencez à découvrir que votre cercle d'amis vous ressemble. Vous passez votre temps soit à faire du bénévolat dans le domaine de la pêche et de la faune et sinon à collecter des fonds, soit à y prendre du plaisir. Cela devient votre identité. Je ne sais pas l'expliquer autrement. Tout cela devient partie intégrante de soi.

M. Lawrence Toet: Merci.

Vous avez touché un mot sur le registre des armes d'épaule en disant que c'était une perte de revenus pour le secteur de la conservation. C'est évidemment un aspect, et qui aurait certainement un impact. Je me demande ce qu'il en est de la perte de personnes participant à ces activités? Quand vous parlez du nombre de personnes qui ne se sont pas inscrites dans le registre et ne sont plus allées chasser, quel a été l'impact sur les ressources humaines? Avez-vous vu des effets en Saskatchewan pour ce qui est de conserver certaines zones, de participer activement au rétablissement de l'habitat et ainsi de suite? Y a-t-il eu des effets de ce genre?

M. Darrell Crabbe: Absolument. On a constaté une diminution de la vente de permis peu après l'entrée en vigueur du projet de loi C-68. Nous avons réalisé des sondages pour savoir si le problème était bien là, en particulier dans la population plus âgée pour laquelle l'imposition ou les exigences du registre ont été des critères dans leur décision de continuer ou non de chasser. Malheureusement, nous avons constaté cette diminution immédiate de la vente de permis et une nette diminution du nombre de ces personnes. Nous avons constaté parallèlement que nos collectes de fonds donnaient de moins bons résultats. Nous avons supposé qu'après avoir renoncé à la chasse, ces personnes ont décidé que leur argent serait mieux placé ailleurs ou se sont lancées dans une autre activité. Nous ne savons pas exactement laquelle — espérons que ce n'est pas le golf.

M. Lawrence Toet: Il y a donc un impact physique réel sur la conservation de l'habitat lorsque ce genre de choses se produisent. Il est donc vrai que les chasseurs et les trappeurs sont très activement impliqués, non seulement sur le plan financier, mais aussi sur un plan très personnel, dans la conservation et la conservation de l'habitat.

M. Darrell Crabbe: Absolument. C'est la même chose exactement avec les maladies de la faune. Lorsqu'une maladie se répand dans une région, la chasse diminue sensiblement.

M. Lawrence Toet: Monsieur Zealand et monsieur Lowry, avez-vous constaté la même chose en Alberta et au Yukon pendant cette même période?

M. Gordon Zealand: Au Yukon, c'est effectivement la même chose, et je crois que cela continue. En fait, il y a deux semaines on m'a demandé si nous aimerions prendre possession des armes d'épaule de quatre familles car avec le décès des grands-parents, ils n'avaient plus autant d'occasions de s'en servir. On nous a demandé si nous aimerions avoir leurs armes à feu pour les camps des enfants ou autres.

Je vois des répercussions auxquelles je ne m'attendais vraiment pas. Il est évident que les effets se poursuivent.

• (0930)

M. Lawrence Toet: Intéressant.

Monsieur Lowry, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Wayne Lowry: Oui. J'aimerais parler du nombre croissant de femmes et de jeunes dans certaines activités, non seulement la chasse, mais aussi le tir sportif. De nombreux clubs dans notre province qui ont des champs de tir constatent une hausse sensible de l'utilisation de leurs installations par ces personnes. Depuis l'abolition du registre des armes d'épaule, les adhésions ont beaucoup augmenté, en particulier dans les clubs qui ont des champs de tir.

M. Lawrence Toet: Monsieur Crabbe, vous avez fait allusion aux avantages que les chasseurs et les trappeurs apportent à l'ensemble de la population. Je me demandais si vous pouviez élaborer et nous donner un exemple en Saskatchewan lié aux activités et au travail de ce groupe.

M. Darrell Crabbe: Certainement. Lorsqu'en 2006, nous avons fait notre étude d'impact économique de la chasse, de la pêche et du piégeage en Saskatchewan, nous voulions notamment connaître les répercussions dans deux de nos principales villes, Regina et Saskatoon, où réside plus de la moitié de notre population. Nous voulions voir si une partie des recettes produites l'était essentiellement dans ces deux grands centres ou plutôt dans les régions rurales.

Nous avons constaté que la grande majorité de cet argent passait des deux grands centres urbains aux régions rurales, parce que, bien entendu, c'est là que l'activité se déroulait. Chaque aspect de ce processus faisait passer l'argent directement dans les régions rurales de la Saskatchewan. Je crois que la seule différence c'est que les articles coûteux étaient surtout achetés dans les grands centres, mais tout ce qui était généré par l'activité se trouvait essentiellement à l'extérieur.

Le président: Merci, monsieur Toet.

Nous allons passer maintenant à M. McKay, s'il vous plaît.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur Lowry, l'Alberta a un fonds sur le changement climatique pour les grands pollueurs. Il existe des programmes intéressants d'atténuation, d'adaptation et ainsi de suite. Je vois que votre organisme a un programme de conservation des terres, etc.

Le fonds peut-il compenser votre organisme pour le travail qu'il fait? Vous ne vous limitez pas à la préservation des espèces, mais vous faites aussi de la séquestration du carbone, etc. Pouvez-vous interagir avec ce fonds?

M. Wayne Lowry: Oui. Nous pouvons obtenir une partie de cet argent dans le cadre des pénalités exigibles par l'intermédiaire des tribunaux. Si les émissions sont excessives ou s'il y a eu des déversements et des pénalités ont été fixées, ces fonds sont directement réinjectés dans des projets d'amélioration des habitats. Nous pouvons ensuite demander des fonds, par un processus de subvention. Ils ne sont pas nécessairement propres à la région, mais bénéficient à l'ensemble de la province.

L'hon. John McKay: C'est une sorte d'incitatif pervers car si une catastrophe se produit, on donne de l'argent et cet argent est utilisé pour compenser la catastrophe.

Donnez-moi un exemple d'un cas où votre organisme a pu avoir accès au fonds pour un projet donné.

M. Wayne Lowry: Prenons l'exemple de notre fonds de fiducie pour la faune. Quand nous faisons des collectes de fonds pour acheter des terres en propre dans la province, nous recherchons toutes les possibilités de subventions. C'est une occasion pour nous d'avoir accès à ces fonds pour réserver des terres à perpétuité partout dans la province.

• (0935)

L'hon. John McKay: Quand vous faites la demande, devez-vous démontrer un avantage pour le climat, comme la séquestration de carbone ou toute autre chose?

M. Wayne Lowry: Non, pas précisément.

L'hon. John McKay: Bien.

L'Alberta, et la Saskatchewan aussi je suppose, ont connu de grandes sécheresses dernièrement. Je suppose que vous trois, depuis quelques années, avez pu observer les répercussions sur les espèces. J'aimerais savoir quel a été l'impact sur ce que vous faites et sur la composition des espèces, disons 10 ans. L'Alberta, en particulier, a été frappée par la sécheresse.

Je vais commencer par vous, monsieur Lowry.

M. Wayne Lowry: Merci.

C'est exact. Les espèces s'adaptent aux conditions. En période de sécheresse, notamment sur les terres dont nous nous occupons avec le fonds de fiducie de la faune et le programme Operation Grassland Community, nous essayons de réduire les effets autant que possible en gérant l'impact éventuel des activités agricoles sur ces terres. Comme Darrell Crabbe l'a dit, la plupart de nos propriétés sont consacrées au pâturage en plus des avantages écologiques. Si le pâturage doit être réduit en raison du faible niveau d'eau, nous agissons en conséquence.

L'hon. John McKay: J'aimerais poser la même question à nos deux autres témoins. Avez-vous d'autres observations sur les changements intervenus dans les espèces ces dernières années?

M. Darrell Crabbe: La Saskatchewan connaît des niveaux de précipitations très élevés depuis quelques années et nos amis du Manitoba nous demandent d'arrêter de leur envoyer de l'eau.

Cela a néanmoins eu des effets intéressants. Nous avons notre système de fondrières ici en Saskatchewan, qui nourrit un pourcentage énorme de la production de canards en Amérique du Nord. Nos fondrières sont de retour; elles sont plus proches des niveaux de 1960 que depuis de nombreuses années, d'où un sous-produit intéressant. Nous avons beaucoup plus d'agriculteurs qui cultivent actuellement le canola et nous avons tout d'un coup un grand nombre de ce que nous appellerons les « orignaux des champs » qui se rendent dans ce que l'on appellerait normalement la prairie de la Saskatchewan. Nous avons une population très importante d'orignaux. Nos recherches ont montré qu'ils suivent le canola.

Ces chiffres sont impressionnants. L'absence de prédateurs et le nombre de fermes abandonnées où ils peuvent vivre leur ont permis de se multiplier — ce qui crée quelques problèmes également, bien entendu.

L'hon. John McKay: Ces orignaux sont intelligents.

Qu'en est-il des croisements entre espèces? Avez-vous remarqué quelque chose à cet égard? J'ai entendu dire que les coyotes et les loups semblent plutôt copains ces temps-ci.

Eh bien... celui-ci ne marche pas, n'est-ce pas?

Des voix: Oh, oh!

Le président: Voulez-vous adresser la question à l'un d'eux?

L'hon. John McKay: Je vais l'adresser à M. Zealand du Yukon.

M. Gordon Zealand: Nous ne l'avons pas constaté pour l'instant, heureusement.

L'hon. John McKay: Vraiment?

M. Gordon Zealand: Les deux espèces sont nombreuses, mais aucune interaction à ce que je sache.

• (0940)

L'hon. John McKay: Merci.

Le président: Nous allons passer maintenant à M. Choquette et à la série de questions de cinq minutes.

Monsieur Choquette.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Merci, monsieur le président.

Je vais laisser mon temps de parole à M. Bevington.

[Traduction]

M. Dennis Bevington: Merci beaucoup.

En matière de croisement des espèces, je crois que le meilleur exemple se trouve dans les Territoires du Nord-Ouest, où nous avons ce que nous appelons le « grolar bear », une combinaison du grizzly et de l'ours polaire.

En effet, les ours polaires changent d'habitat et se déplacent à l'intérieur des terres. Nous constatons des mouvements massifs. Le boeuf musqué se déplace vers le sud dans les Territoires du Nord-Ouest, et nous avons constaté les effets du changement climatique sur les troupeaux de caribou.

Dans d'autres régions, j'imagine que le changement climatique n'a pas vraiment eu d'effet. Est-ce que quelqu'un veut parler de la question du changement climatique et de l'effet sur la faune dans nos régions?

Le président: Nous commencerons par M. Crabbe.

M. Darrell Crabbe: Comme nous l'avons dit, avec la quantité de pluie que nous n'avons pas vu depuis des années, le changement climatique actuel est tel, comme nous le faisons remarquer souvent dans notre domaine, que lorsqu'il pleut, nous pensons à construire une arche. Les canards et les poissons sont contents. Le changement climatique a des avantages pour certains.

Il y a également des problèmes, mais pour le moment, je dirais qu'en Saskatchewan, nous connaissons un climat idéal dont pratiquement toutes nos espèces peuvent vraiment bénéficier.

Le président: Monsieur Lowry.

M. Wayne Lowry: Je suis d'accord avec ce que vient de dire M. Crabbe, c'est-à-dire que nous voyons des espèces fauniques étendre leur habitat ou leur territoire, particulièrement les espèces plus mobiles, tels l'orignal et le wapiti. Nous avons d'importantes populations de wapitis dans nos prairies en plus des orignaux. Nous constatons également qu'à mesure qu'ils se dirigent vers l'est et quittent les zones montagneuses, les prédateurs commencent à les suivre et nous voyons donc fréquemment des grizzlys et des loups dans notre zone blanche, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Le président: Monsieur Zealand.

M. Gordon Zealand: Il en est de même pour nous. Comme vous l'avez dit tout à l'heure, le boeuf musqué se déplace. Il arrive qu'ils descendent par la route Dempster. Les populations de caribou semblent se porter assez bien.

Il y a d'autres changements, mais comme Darrell l'a dit, nous semblons nous en tirer raisonnablement bien par rapport à d'autres endroits.

M. Dennis Bevington: Monsieur Crabbe, vous avez affirmé que la chasse et le piégeage étaient probablement le meilleur moyen d'atteindre un équilibre pour les espèces en Saskatchewan. Là où j'habite, nous voyons que dans le cas du bison en particulier pour lequel il y avait un problème avec les loups, qui sont éventuellement morts de la gale, c'est que les populations interagissent entre elles.

Sur ce que vous dites au sujet de la chasse et du piégeage, est-ce parce que vous n'avez plus d'écosystème pour ces animaux, et quand il y a un fort empiètement, par les activités agricoles et autres, l'équilibre naturel qui se produit dans d'autres régions devient difficile à maintenir?

M. Darrell Crabbe: J'insiste sur le fait que les espèces fluctuent constamment. J'ai toujours dit à nos biologistes que nous réussissons très bien à gérer les ongulés et autres gibiers, mais beaucoup moins les prédateurs. Le nombre des prédateurs en Saskatchewan est presque toujours supérieur à ce que nous estimons être le chiffre optimal. Actuellement, les ours et les loups sont à un niveau de 30 % supérieur à ce qui serait considéré comme une moyenne normale sur 10 ans.

Nous avons parlé de l'agriculture. Dans les années 1950 et 1960, il n'y avait pas de cerf de Virginie en Saskatchewan. Nous n'avions pas de raton laveur. Nous n'avions pas de dinde sauvage. Nous n'avions pas toute sorte d'espèces répandues aujourd'hui. Elles ont suivi les cultures agricoles. Le paysage a changé et continue de le faire. Certaines espèces tirent largement profit de cette évolution alors que d'autres, malheureusement, ne s'en tirent pas aussi bien.

C'est un processus qui fluctue. Voilà pourquoi il nous faut de bons gestionnaires de la faune.

● (0945)

Le président: Merci.

Nous allons passer maintenant à M. Calkins, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Merci monsieur le président. Je suis heureux de me retrouver de nouveau devant le comité de l'environnement.

Je suis député de l'Alberta et j'ai été chasseur et pêcheur toute ma vie et je suis un ancien agent de conservation de la province de l'Alberta. Je suis fier de me compter au nombre des 24 000 membres du Fish and Game Association de Lacombe, en Alberta. Je travaille beaucoup avec Dave Powell — je suis certain, monsieur Lowry, que vous le connaissez bien — et nous avons une excellente relation là-bas car nous travaillons ensemble pour améliorer les possibilités de pêche, de chasse et de piégeage, non seulement pour les Albertains mais pour tous les Canadiens.

Je dirais rapidement que sans qu'il y ait de poste direct, j'estime qu'il y a plusieurs organismes dans l'Ouest qui font partie du groupe consultatif du premier ministre sur la chasse et la pêche.

Monsieur Lowry ou monsieur Crabbe, ou le monsieur du Yukon, monsieur Zealand, je me demande si vous savez — du fait des gens qui travaillent directement dans votre organisme ou dans d'autres organismes avec lesquels vous travaillez — s'il y a des avantages à l'existence de ce groupe consultatif.

Je vais commencer par M. Crabbe.

M. Darrell Crabbe: Absolument. Je siége au HAAP et comme la plupart des groupes consultatifs et autres organismes de ce genre, il a

fallu un certain temps avant de démarrer. Je peux vous dire que tous les participants à nos discussions, avant, après et pendant les réunions du groupe commencent à voir des avantages vraiment positifs. J'attends avec impatience notre réunion du mois de juin. Je pense que de grandes choses vont sortir de ce processus.

M. Blaine Calkins: Excellent.

Monsieur Lowry, avez-vous des commentaires sur cet organe?

M. Wayne Lowry: Oui. Bien entendu, nous siégeons à ce groupe également. J'ai participé à la première réunion du HAAP il y a quelques années.

Je voudrais parler de la gestion de la faune à l'échelle provinciale. Nous avons tendance à limiter notre vision à notre province, mais nous devons nous rendre compte qu'elle va au-delà de ses frontières. Ce groupe est une excellente tribune pour voir ce que les autres font et pour gérer collectivement le paysage au-delà de nos frontières provinciales.

M. Blaine Calkins: C'est un très bon point et probablement une conséquence ou un avantage imprévu pour un organisme comme celui-là, qu'il s'agisse de s'occuper de l'encéphalopathie des cervidés ou d'autres sortes de problèmes qui ne connaissent pas de frontières.

Messieurs, vous savez tous que je me fonde sur le budget proposé dans le budget de 2015 qui cherche à placer 10 millions de dollars par an dans un programme de partenariat pour la conservation de la pêche récréative. Je sais que certains organismes en Alberta, nommément l'Alberta Conservation Association, ont réussi à se faire accorder des fonds.

Je me demande si l'un de vous trois voudrait parler des avantages de ce montant, assez modeste pour le fédéral. Il s'agit d'utiliser cet argent pour la pêche en eaux intérieures ou ce que j'appellerai la pêche en eau douce, et de trouver des moyens de le faire fructifier pour mettre en oeuvre des projets locaux pour les gens qui vont pêcher, qui amènent pêcher leurs enfants dans les étangs à truites locaux, etc.

Pouvez-vous nous parler un peu des possibilités que représente ce financement accru?

Cette fois-ci, je vais commencer par M. Lowry.

M. Wayne Lowry: Je vais vous parler d'un projet qui en a bénéficié. Comme vous le savez, dans le sud de l'Alberta nous avons beaucoup de cours d'eau qui sont dus à l'irrigation. Nous y avons de nombreux réservoirs et nous ne nous sommes jamais préoccupés des rivages ni des habitats le long de ces rivages. Ils sont habituellement utilisés pour le pâturage et le bétail descend jusqu'à l'eau.

Mais, de concert avec l'Alberta Conservation Association, nous nous efforçons de clôturer ces habitats et d'irriguer à l'extérieur de ces projets pour que l'habitat autour des réservoirs puisse devenir accueillant non seulement pour les espèces de poisson, mais aussi pour la faune qui vit dans les environs.

● (0950)

M. Blaine Calkins: C'est fantastique. Je sais que Cows and Fish fait un très bon travail dans ce domaine dans la province.

Je vais simplement faire un dernier commentaire — je suppose que mon temps est pratiquement expiré — à mon ami du Yukon, M. Zealand.

Monsieur Zealand, en tant qu'Albertain, j'ai le privilège de pouvoir accrocher mon camion à ma remorque à sellette et accrocher une seconde remorque, qu'il s'agisse de mes quads que j'utilise pour la chasse ou d'un bateau pour aller au lac pêcher avec ma famille. J'ai la chance de pouvoir me rendre dans la province de M. Crabbe, la Saskatchewan. Je peux faire la même chose au Montana ou en Idaho.

Malheureusement, la province de la Colombie-Britannique ne le permet pas dans certaines régions. Il y a évidemment une bonne raison à cela, mais j'ai conduit le long de la route de l'Alaska et j'ai été dans le magnifique territoire du Yukon pour y pratiquer certaines de ces activités. Ce serait vraiment bien de faire un peu pression, que ce soit sur le gouvernement de la Colombie-Britannique ou du Yukon, pour autoriser de tirer ces deux remorques. Il y aurait des retombées économiques pour les Albertains qui ont de l'argent à dépenser sur ce genre de choses en plus d'étendre les zones où les gens peuvent aller à la chasse et à la pêche qu'ils aiment tant.

Je vous laisse avec ce commentaire et je tiens à vous remercier, messieurs, de votre présence ici aujourd'hui.

Le président: Merci monsieur Calkins. Votre temps est écoulé. J'apprécie vos commentaires.

Nous allons passer maintenant à Mme Leslie pour cinq minutes.

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Merci à tous nos témoins.

J'aimerais commencer par revenir sur quelque chose dont M. Sopuck a parlé dans la première série de questions. Il a dit que les chasseurs étaient les héros anonymes de la conservation. Je paraphrase un peu. Nous sommes ici en tant que législateurs fédéraux et nous essayons de voir ce que l'on doit faire à ce titre ou si l'on doit faire quoi que ce soit au sujet de la chasse et du piégeage.

Sur la question de la conservation, vous n'êtes pas les seuls témoins à avoir parlé des travaux de conservation que les chasseurs et les trappeurs entreprennent partout au Canada. Il faut saluer ces efforts, bien entendu. Mais je me demande si vous pouviez nous parler des barrières et des obstacles qui s'opposent aux travaux de conservation que vous faites. Que devons-nous savoir des difficultés de ce travail et du rôle que le gouvernement fédéral peut jouer pour le faciliter?

Je vais suivre la liste, en commençant par M. Zealand.

M. Gordon Zealand: Pour nous, les critères à satisfaire pour pouvoir participer à ces programmes, le cas échéant, devraient être aussi simples que possible. Même pour le fonds de la pêche, par exemple, les choses deviennent tellement compliquées que des groupes renoncent car les exigences relatives à la tenue des livres comptables et autre sont si lourdes pour un programme donné qu'on n'a simplement pas le temps de le faire. Ce serait donc une de mes suggestions.

Mme Megan Leslie: Merci. L'administration semble être un problème.

Monsieur Lowry, quels sont d'après vous les obstacles qui empêchent votre groupe de travailler pour la conservation?

M. Wayne Lowry: Quant à moi, je dirais que le plus grand obstacle réside dans les intérêts concurrents. Lorsque l'agriculture et l'exploitation gazière et pétrolière ont besoin de plus en plus de terres, l'argent dont ces secteurs disposent dépasse de loin ce que les conservationnistes peuvent obtenir pour remporter la mise sur un terrain présentant un intérêt écologique.

● (0955)

Mme Megan Leslie: Puis-je poser une question rapide sur ce point? Quelle solution pourrait-on proposer? En un mot, s'agit-il d'argent? De facilitation? De consultation? Que peut-on faire?

M. Wayne Lowry: Il faudrait un organe de réglementation qui examinerait les propriétés et les activités et évaluerait la meilleure valeur que peut offrir tel ou tel site ou paysage. On accorde plus de valeur à l'aspect écologique et si nous pouvions lui en accorder encore plus, nous serions en mesure de conserver ce type d'habitats et d'environnements.

Mme Megan Leslie: Merci.

Monsieur Crabbe quels obstacles voyez-vous à la conservation?

M. Darrell Crabbe: Je suis tout à fait d'accord avec mes homologues. La bureaucratie est un problème à tel point qu'en Saskatchewan, lorsque le gouvernement fédéral a annoncé des fonds pour la pêche, nous avons essayé de faire une demande, mais comme nous recevions une bonne partie de notre financement du Fish and Wildlife Development Fund, considéré comme un financement du gouvernement provincial, on nous a refusé l'accès à cet argent. À ce jour, nous n'avons rien reçu. Nous assurons maintenant la gouvernance du Fish and Wildlife Development Fund. Nous avons quatre demandes en cours et, heureusement, j'ai la chance d'avoir quelqu'un au bureau qui aime rédiger les propositions. C'est un processus difficile.

Je suis également tout à fait d'accord avec l'équation de la concurrence avec l'industrie. Nous devons assurer un équilibre. En Saskatchewan, nous avons l'industrie de la potasse, le pétrole et le gaz, l'agriculture et autres, mais les questions environnementales sont toujours accessoires. Nous avons de la chance ici. Nous composons assez bien avec la plupart des industries et nous en tirons des avantages, mais les besoins industriels passent souvent avant les impacts et les préoccupations en matière d'environnement.

Mme Megan Leslie: Merci à vous tous.

Le président: Merci.

Nous allons passer à nos dernières questions, du moins pour l'instant. Il n'y a plus personne sur la liste.

Monsieur Sopuck.

M. Robert Sopuck: Merci.

Monsieur Crabbe, vous avez dit que ce sont les femmes qui sont de plus en plus nombreuses à s'initier à la chasse et au tir sportif. J'ai l'honneur d'être moniteur du « Becoming an Outdoors-Woman », une fin de semaine organisée par la Manitoba Wildlife Federation. C'est une expérience fascinante. Avez-vous une idée de la raison pour laquelle les femmes se mettent à la chasse et au tir sportif plus intensément qu'il y a quelques dizaines d'années?

M. Darrell Crabbe: C'est intéressant. Je viens d'embaucher une nouvelle coordonnatrice à l'éducation. Elle a commencé hier. Dans toutes nos entrevues, elle a très justement précisé qu'elle a grandi en vivant tout ce processus.

Je ne veux pas accorder plus de mérite qu'il ne faut aux *Hunger Games*, mais nous avons ici en Saskatchewan un programme appelé « National Archery in the Schools ». Plus de 260 écoles, soit de 25 000 à 30 000 élèves, participent au programme. La plupart sont des jeunes femmes. Quand nous leur demandons pourquoi elles aiment tellement ce sport, elles parlent souvent de l'influence que le film a exercée sur elles. Elles croient vraiment qu'elles sont tout aussi capables.

Nous venons d'avoir nos épreuves provinciales la fin de semaine dernière. Il y avait plus d'un millier de jeunes en compétition. Soixante pour cent d'entre eux étaient des jeunes filles, et les meilleurs tireurs étaient en fait des tireuses. Je crois que certaines barrières ont enfin commencé à tomber. Nous remarquons que beaucoup de jeunes qui terminent leur secondaire commencent à s'intéresser au tir à l'arc; les choses sont donc en train de se passer exactement comme nous l'espérons.

M. Robert Sopuck: Je crois que les traditionalismes ont tendance à sous-estimer l'effet des médias. Le film *Et au milieu coule une rivière* a fait des merveilles pour la pêche à la mouche, nous ne saurions donc sous-estimer l'importance des médias de masse pour notre activité.

Monsieur Crabbe, je sais que le SWF participe à de nombreux programmes pour l'habitat et que la Saskatchewan est un participant majeur au Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. Pouvez-vous nous parler de ce plan dans le cadre des activités de conservation qui se déroulent en Saskatchewan?

•(1000)

M. Darrell Crabbe: Beaucoup de gens ne s'aperçoivent peut-être pas que notre système de fondrières en Saskatchewan, dont j'ai déjà parlé, contribue à environ 80 %, si je ne m'abuse, de la population des canards en Amérique du Nord. Le soutien du PNAGS, si je peux l'appeler ainsi, en Saskatchewan, et celui d'autres groupes, a vraiment transformé le processus. Vous savez peut-être mieux que personne, monsieur Sopuck, qu'une véritable transformation s'est opérée depuis 30 ans en Saskatchewan, et par conséquent en Amérique du Nord, dans la production du canard grâce au PNAGS et à ses activités.

M. Robert Sopuck: Monsieur Lowry vous avez parlé du travail de votre organisation auprès des producteurs agricoles. Il est très délicat de s'occuper de conservation de la faune sur des terres agricoles privées. Quelle politique conseillerez-vous au gouvernement fédéral pour la conservation sur les terres agricoles privées?

M. Wayne Lowry: Le plus important dans ce contexte c'est qu'il existe une sorte de formule d'indemnisation pour la valeur de préservation des terres des propriétaires. Les accords que nous concluons avec les propriétaires, et nous parlons de grandes étendues, sont purement volontaires. Les propriétaires sont souvent les meilleurs conservationnistes. Ils ont un véritable lien avec la terre

et tout ce que nous faisons c'est de leur donner une structure et une orientation en faveur des habitats qui se trouvent sur leurs terres.

M. Robert Sopuck: Monsieur Crabbe, vous avez parlé d'un excès de prédateurs. Comment pouvons-nous rétablir l'équilibre? Croyez-vous que le public soit prêt pour un important programme de contrôle des prédateurs pour rétablir l'équilibre naturel dans les terres agricoles?

M. Darrell Crabbe: Je crois qu'il faut sensibiliser les gens. J'ai parlé des 80 % de la population. Si vous pouvez les convaincre par des données scientifiques fiables que l'on peut faire certaines choses, je pense qu'ils accepteront, oui absolument. Nous contrôlons tellement d'aspects et nous sommes des facteurs de changement pour bon nombre de ces populations, qu'il s'agisse de diminution ou d'augmentation. Il n'est pas suffisant d'influer sur une partie du processus. Nous devons être prêts à jouer notre rôle pour toutes les espèces. Je pense que nous devons faire davantage.

Le président: Merci.

Je tiens à remercier tous les membres du comité et spécialement nos témoins aujourd'hui. Je ne crois pas que le Canadien moyen saurait que M. Zealand, par exemple, devait être prêt à son poste à 5 h 45 du matin. Pour certains d'entre nous qui avons grandi dans une ferme, cela pourrait être... aussi M. Lowry et M. Crabbe, à 6 h 45.

C'est formidable de voir les sacrifices que vous faites pour notre pays avec vos activités de chasse et de pêche, mais aussi en participant si tôt le matin par vidéo. Nous avons ainsi économisé beaucoup d'argent aux contribuables canadiens, mais nous avons aussi évité des émissions de gaz à effet de serre en ne vous demandant pas de prendre l'avion pour nous rejoindre et je tiens à vous en remercier.

Nous allons maintenant suspendre la séance pendant cinq minutes, et nous reprendrons ensuite. Nous avons deux ou trois questions dont nous devons discuter avec les membres du comité.

Merci de nouveau à tous.

•

_____ (Pause) _____

•

•(1005)

Le président: [Note de la rédaction: inaudible]

Mme Megan Leslie: Merci monsieur le président.

Merci aussi d'avoir distribué la liste des prochains participants. C'est toujours bon de le savoir à l'avance.

Je voulais voir si l'on s'était mis d'accord pour jeudi. Jeudi, ce sont les funérailles du sénateur Nolin. Je sais que des autobus sont prévus pour que les députés puissent participer à ses funérailles à Montréal, et ce dès ce matin. C'est dommage car je vois les témoins sur la liste pour jeudi qui me semblent très intéressants, mais je me demande ce que les membres pensent de ne pas tenir de réunion ce jour-là pour permettre à ceux et celles d'entre nous qui veulent assister aux funérailles de le faire.

Le président: Je ne veux pas parler de cette question. Néanmoins, je tiens à préciser que nous avons prévu le 7 mai pour les affaires du comité. Personnellement, je ne pense pas qu'il nous faudra plus de 15 ou 20 minutes. Si le comité est d'accord avec la suggestion de Mme Leslie, je propose de demander à notre greffière d'avancer la comparution de certains de nos témoins avant jeudi ou de changer les deux autres groupes qui sont encore prévus — faire passer les témoins du 5 au 7 mai et faire passer ceux du 30 avril au 5 mai. Nous laisserons à la greffière le soin de trouver la meilleure option possible.

Voilà pour la logistique, mais pas pour le sujet à l'étude. Je tiens seulement à dire qu'il existe des possibilités, mais je tiens à ce que les membres du comité se sentent libres de parler de la question.

Monsieur McKay, allez-y.

L'hon. John McKay: Je le propose.

C'est parfait, il me semble que c'est une suggestion tout à fait raisonnable.

Le président: Vous proposez de ne pas nous rencontrer jeudi et de demander à notre greffière d'organiser l'autre comité et de réserver une demi-heure pour les affaires du comité afin de donner des instructions à nos analystes pour la rédaction de notre rapport. C'était le sujet principal de cette réunion.

Plaît-il aux membres du comité d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Le président: Je crois que nous sommes d'accord à l'unanimité.

Merci, madame Leslie, d'avoir soulevé la question.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>